

Motion votée par les personnels de l'UFR des langues de l'UT2J réuni.e.s à l'appel du collectif des personnels de l'UFR le 22 janvier 2020

Dans la continuité des motions adoptées par l'AG d'UFR d'HAA (13 janvier 2020) et par l'AG de l'UFR de psychologie (20 janvier 2020), les personnels de l'UFR des langues réunis le 22 janvier 2020 à l'appel du collectif des personnels de l'UFR:

-se déclarent opposés à la réforme des retraites et à la LPPR.

-appellent tou.te.s les collègues de l'UFR (E, EC et BIATSS) et les étudiant.e.s à faire grève le vendredi 24 janvier et à participer à la manifestation interprofessionnelle (10h, Saint-Cyprien, rendez-vous UT2J à l'arrêt de bus "Abattoirs").

- demandent aux conseils centraux de l'UT2J de relayer et d'appuyer leur opposition et demandent à la présidente de l'UT2J de la relayer et de l'appuyer au sein de la Conférence des Présidents d'Université.

-appellent leurs collègues à lancer au sein de leurs composantes (AG, conseils, réunions) la discussion sur l'impact de la réforme des retraites et de la LPPR (ex: possibilité d'imposer à un.e enseignant.e-chercheur/se d'enseigner plus de 192HTD sans rémunération de ses heures complémentaires)

-appellent leurs collègues à lancer au sein de leurs composantes (AG, conseils, réunions) la discussion sur les moyens d'action les plus efficaces pour s'y opposer (Série de conférences filmées? Se déclarer mobilisé dans nos signatures électroniques et/ou réponses automatiques d'absence? Démission – symbolique ou effective –de nos missions administratives? Démission des porteurs de maquettes? Rétention des notes? Participer aux caisses de grève? Intervenir dans l'espace public? Interpellation de leurs députés? Etc.)

-s'associent à la motion adoptée par l'Assemblée Générale des personnels de l'UFR de Psychologie du 20 janvier et condamnent les pratiques illégales et indignes de constitution de listes noires de personnels en raison de leur participation au mouvement social ayant eu lieu en 2018 au sein de l'Université Jean Jaurès.

Le collectif appelle les personnels de l'UFR des langues à une prochaine réunion le jeudi 30 janvier à 12h30 (à confirmer, et salle à préciser)